Photos
- aaislhouette9.png

Genre
Homme

Nom
MARAIS

Prénom
Émile, Eugène

Nom et Prénom(s)
MARAIS Émile, Eugène

Chronologie
1940

Statut
- FFI

Mouvements
- FRONT NATIONAL

Zones d'action
Seine-Saint-Denis

Date de naissance
19/01/1894

Commune
Le Havre

Département / Pays
76

Lieu
Le Havre - 76

MPLF
- MPLF

Mort pour la France
06/10/1943 au Mont-Valérien

Parcours dans la résistance

Émile, Eugène [dit Palisse] MARAIS est né le 19 janvier 1894 au Havre ; fils d'Ulysse, journalier, et d'Émilie, née Guilbert,.

Émile Marais fit la guerre de 1914-1918. Blessé, il fut réformé à 55 %. Il demeurait 9 allée de l'Ermitage à Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis). Il épousa le 3 octobre 1916 Gabrielle Duval à la mairie du XIXe arrondissement. Le couple eut un fils, François, né le 3 mai 1922 à Paris (XIIe arr.).

Émile Marais était secrétaire de la section de l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC) de la localité et adhérent du Parti communiste. Le 30 novembre 1940, le commissaire de Noisy-le-Sec adressait un rapport au directeur des Renseignements généraux. Émile Marais était soupçonné de détenir à son domicile une ronéo avec laquelle il imprimait des tracts du Parti communiste clandestin qui étaient diffusés à Livry-Gargan, Pavillons-sous-Bois et d'autres localités environnantes.

Deux inspecteurs perquisitionnèrent et saisirent à son domicile le 29 novembre : une ronéo de marque SECAM, trois bidons d'encre, quatre mille tracts imprimés intitulés « Peuple de France » (appelé plus tard Appel du 10 juillet 1940), quatre stencils prêts à être utilisés pour des tirages de La Vie ouvrière, L'Avant-Garde, La Voix de l'Est de novembre 1940, quatre cents tracts, plusieurs centaines de papillons, quatre-vingt-dix-sept carnets de dix papillons pour le comité populaire des chômeurs, cinq mille feuilles de papier blanc, sept affichettes dénonçant le gouvernement de Vichy, plusieurs listes de souscription au parti de Thorez et de Duclos.

Arrêté, Émile Marais fut incarcéré à la prison de Fresnes, et condamné le 6 décembre 1940 par la 12e Chambre à un an de prison, peine portée à quinze mois le 4 février 1941 par la cour d'appel de Paris.

En raison de son état de santé, un gardien de la prison l'accompagna à une consultation à l'hôpital Cochin le 8 novembre 1941. Ce gardien était en possession d'une feuille de levée d'écrou sur laquelle il était mentionné qu'Émile Marais devait être à l'issue de la visite médicale mis à la disposition des Renseignements généraux en vue de son internement. Le gardien déposa les pièces administratives, laissé sans surveillance, et le prisonnier en profita pour s'éclipser.

Une fiche de recherches fut émise par la police au service des hôtels et garnis. Son passage fut signalé dans la nuit du 5 au 6 décembre par un hôtelier de la rue de Brey (XVIIe arr.).

Il louait, sous la fausse identité de André Martin, une chambre au 10 place de la République au Perreux-sur-Marne (Seine, Val-de-Marne). Il y fut arrêté le 20 août 1943 vers 21 heures, alors qu'il regagnait la chambre qu'il occupait avec son fils François Marais, appréhendé avant lui.

Il était porteur d'une fausse carte d'identité en blanc avec sa photographie et le cachet de la Police d'État de Seine-et-Oise, d'un compte rendu d'activité du Front national, quatre feuillets manuscrits avec des rendez-vous codés, une somme de cinq mille francs, trois revolvers à barillet et un chargeur de pistolet automatique, des cartouches, une matraque et des fausses pièces d'identité. Il reconnut être permanent, appointé deux mille francs depuis avril 1943, responsable de la région P4 pour le Front national.

Il était en liaison avec Paul Chatrousse, responsable politique du Parti communiste à qui il présentait des volontaires pour intégrer les FTP.

Émile Marais fut incarcéré dans le quartier allemand de la prison de Fresnes (Seine, Val-de-Marne). Jugé le 1er octobre 1943 par le tribunal du Gross Paris qui siégeait rue Boissy-d'Anglas (VIIIe arr.), il fut condamné à mort pour « activité de franc-tireur » et passé par les armes le 6 octobre 1943 au Mont-Valérien le même jour que son fils François Marais et vingt-huit autres résistants.

Après la Libération, sa belle-fille Rachel porta plainte le 26 février 1945 contre les inspecteurs qui arrêtèrent son beau-père et qui dérobèrent des objets au cours de la perquisition.

Il fut inhumé au cimetière d'Ivry-sur-Seine, dans le carré des corps restitués. Le nom d'Émile Marais figure sur la liste des victimes civiles du Perreux, sur le monument aux morts de Livry-Gargan, ainsi que sur la plaque apposée contre le mur du cimetière parisien d'Ivry-sur-Seine : « À la mémoire des victimes du nazisme fusillés au Mont-Valérien le 6 octobre 1943. »

Source : notice de Daniel Grason, le Maitron

La mention Mort pour la France lui a été attribuée par le Secrétariat général aux Anciens Combattants en date du 3 septembre 1945

Mémoire : une allée porte son nom à Livry-Gargan

SHD Vincennes
non référencé

SHD Caen
AC 21 P 82231